

Comment donner au Denier de l'Eglise ?

Vous pouvez donner par chèque, par virement, prélèvement automatique ...

Imprimez le bon ci-dessous, remplissez-le et renvoyez-le à :

**Association diocésaine
Evêché
6, fg du Moustier
82017 MONTAUBAN Cedex**

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal / Ville	
Email	
Paroisse	

Oui, je marque ma fidélité et participe au "Denier de l'Eglise"

- pour la somme de euros que je verse ci-joint.
 par CCP ou chèque bancaire à l'ordre de : Association diocésaine de Montauban
 par prélèvement automatique (mensuel, trimestriel, annuel):
Joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) ou de Caisse d'Epargne (RICE)
Je désire un reçu fiscal : oui non

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

Donateur

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Code Postal	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>

Créancier :

Association diocésaine de Montauban

Numéro national d'émetteur : 411620

Compte à débiter

Etabl.	Guichet	N° de Compte	Clé	Etablissement teneur de compte à débiter	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Nom	<input type="text"/>
				Adresse	<input type="text"/>
					<input type="text"/>
				CP	<input type="text"/>
				Ville	<input type="text"/>

- tous les mois, à compter du (jour, mois, année)
- tous les trois mois à compter du (jour, mois, année)
- tous les ans à compter du (jour, mois, année)

Signature obligatoire